

PRESENTATION DES CANDIDATURES POUR LE COMITE DE GESTION DE LA COTISATION AUX DELEGUE(E)S DU 53eme CONGRES

En s'affiliant à la CGT les syndicats participent au système CGT de répartition de la cotisation nommé « **CoGeTise** ».

Les annexes financières des statuts confédéraux en fixent les modalités et la composition :

Ce système est géré par un Comité de Gestion de **20** membres dont **2** membres de droit : l'Administrateur(trice) confédéral(e) et la Présidence de la CFC qui sont élu(e)s par le Congrès

et de

18 membres dont **1** Présidente ou **1** Président, élu(e)s également par le Congrès Confédéral qui sont :

- **6** camarades présenté(e)s par les Syndicats
- **2** par les Unions Locales
- **4** par les Fédérations
- **4** par les Unions Départementales
- **1** par l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise
- Et enfin **1** par l'Union Confédérale des Retraité(e)s

En fin de mandature, ce sont **11** membres dont **7** femmes qui n'ont pas renouvelé leur mandat, ce qui est la conséquence logique de la moyenne d'âge que nous avons constatée au dernier congrès

28 mises à disposition de candidatures sont donc parvenues au Comité de Gestion

Toutes ont été examinées au regard du rôle et des missions du Comité et des critères qu'il a établis :

- Parité femmes/hommes
- Rajeunissement de la moyenne d'âge
- Équilibre entre catégories socio-professionnelles, secteur public et secteur privé
- Disponibilité pour le mandat
- Connaissance de l'activité vie syndicale

12 F et 16 H

- **8** ont été présentées par les fédérations dont **1** femme et **7** hommes
- **7** par les UD dont **4** femmes et **3** hommes
- **3** par les UL dont **1** femme et **2** hommes
- **8** par les syndicats dont **4** femmes et **4** hommes
- **1** femme par l'UG ICTAM
- **1** femme par l'UCR

Ces **28** candidatures représentent

7 renouvellements dont **1** femme

21 nouvelles candidatures dont **11** femmes

17 sont issues du secteur privé

11 du public

17 de la catégorie ouvriers/employés

9 de la catégorie Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maitrise

2 de la catégorie des retraité(e)s

Pour atteindre la parité femmes/hommes plusieurs relances ont été nécessaires.

Mais, globalement, nous notons une meilleure connaissance du rôle du Comité de Gestion de la Cotisation avec des mises à disposition plus spontanées ce qui est le reflet de l'implication des membres du Comité sortant tout au long de leur mandat et qui a été développée dans notre rapport mardi dernier.

Cela dit, depuis plusieurs Congrès, nous soulignons la contrainte que constituent les modalités de sa composition décrites dans l'annexe financières des statuts confédéraux et au début de ce rapport.

Une proposition de modification sera faite par le Comité de Gestion élu et ce, dès sa prise de fonction invitant la prochaine direction confédérale à travailler aux évolutions possibles.

Les candidatures présentées par

- l'Union Générale des Ingénieur(e)s Cadres et Technicien(ne)s et Agents de Maitrise
- et l'Union Confédérale des Retraité(e)s

étant de leur seule responsabilité,

il restait donc **26** mises à disposition pour **16** places à pourvoir.

Après avoir considéré les différents éléments de critères, dans le respect de nos statuts et avec le souci de rendre l'ensemble cohérent,

Le comité de gestion a présenté ses propositions de **18** membres, **9** femmes et **9** hommes au CCN du Congrès en évoquant toutefois sa difficulté à maintenir son impartialité et le manque de moyen à sa disposition.

Suites aux différents échanges et argumentaires, une liste a été validée.

Elle vous est présentée aujourd'hui :

PROJECTION 1

Ces **18** candidatures se décomposent de la façon suivante : concernant :

- Les Fédérations, nous présentons
2 nouvelles candidatures
2 renouvellements
- Les Unions Départementales, nous présentons
2 nouvelles candidatures et
2 renouvellements
- Les Unions Locales ce sont
2 nouvelles candidatures
- Les Syndicats nous présentons
4 nouvelles candidatures et
2 renouvellements
- **1** nouvelle candidature pour l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maitrise
- Et enfin **1** renouvellement pour l'Union Confédérale des Retraité(e)s

Nous progressons dans le rajeunissement avec une moyenne de **50 ans** (elle était de 52 ans en 2019)

8 camarades sont issu(e)s du secteur public

10 du secteur privé

10 camarades sont de la catégorie O/E,

6 de la catégorie Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maitrise

2 sont des camarades retraité(e)s

Depuis 2006, les Comités de Gestion de la Cotisation ont mis en œuvre la décision votée par les syndicats au 48^{ème} congrès, de se doter pour l'ensemble de la CGT, d'un système de collecte et de répartition des cotisations, structurant de manière transparente, la solidarité financière en mutualisant la cotisation et en accélérant les reversements aux bénéficiaires.

La proposition des candidatures qui vous est faite pour composer le prochain Comité de Gestion de la Cotisation est de nature à :

- Poursuivre le travail déjà réalisé,
- Améliorer la fonctionnalité du système **CoGeTise**
- Renforcer son efficacité
- Être à l'écoute des syndicats et des organisations en s'efforçant de répondre à leurs attentes et besoins.

C'est pourquoi nous vous invitons à valider la liste proposée, par votre vote

Merci pour votre écoute.